



*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du jeudi 19 mars 2009**

### **Compte-rendu**

La première réunion du conseil de quartier de Jarlard- le Peyroulié s'est tenue le jeudi 19 mars à la maison des sports.

Assistaient à cette première réunion de travail :

***Les élus du conseil municipal,***

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,  
Steve Jackson, élu délégué au quartier Jarlard – Le Peyroulié, conseiller municipal délégué aux déplacements doux,  
Stéphanie Guiraud-Chaumeil, conseillère municipale, vice-présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois en charge du projet technopolitain,  
Dominique Billet, maire-adjoint délégué à la communication et au tourisme et Conseiller Général d'Albi  
Bernard Gilabert, élu de l'opposition

***Les membres de la société civile et représentants institutionnels,***

Etaient excusés :

Monsieur Jean-Marc Berlou  
Monsieur Jacques Bousquet  
Monsieur Claude Camut  
Madame Christiane Camut  
Monsieur Jean-Michel Couret  
Monsieur Michel Doin  
Madame Denise Moro  
Monsieur Louis Moro  
Madame Florence Puech  
Madame Monique Retournat  
Madame Laurence Rivière  
Madame Béatrice Valette

Christine Devoisins, conseillère municipale, vice-présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois chargée des relations extérieures, de la proximité et de l'attractivité du territoire

Madame Josette Bès  
Monsieur Michel Bossi  
Monsieur Christophe Combes  
Monsieur François Compans  
Monsieur Jean-Marc Lely  
Mademoiselle Julie Raynaud  
Monsieur Maurice Ricard  
Monsieur Christophe Soulié

Animée par Steve Jackson, élu délégué au quartier de Jarlard - le Peyroulié et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette première réunion de travail était avant tout l'occasion de réunir les 25 conseillers de quartier dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a rappelé que les conseils de quartier s'inscrivent dans la poursuite de la démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et du travail de co-production proposé aux Albigeois depuis novembre 2005.

## Faire vivre les contrats de quartier albigeois

Les deux vagues d'ateliers d'avenir organisées en 2006 et 2007 dans les 12 quartiers d'Albi ont permis de rédiger 12 contrats de quartier qui matérialisent les priorités d'intervention et d'aménagement dans chaque secteur de la ville et constituent dès lors une véritable feuille de route pour l'action de la collectivité.

Les conseils de quartier sont désormais les organes participatifs permanents qui concourent à la mise en oeuvre, à l'évaluation, et à l'actualisation des actions inscrites dans chaque contrat. Ce sont des espaces d'information, de débat et de propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier.

Ils réunissent habitants, commerçants, bénévoles associatifs, professionnels de l'action publique et acteurs institutionnels...tous ceux qui manifestent la volonté de s'investir dans un travail de fond pour leur ville et leurs quartiers, partager leur regard, formuler des propositions.

## Un engagement volontaire dans le respect de règles du jeu communes

Afin d'organiser l'activité des 12 conseils et favoriser les échanges les plus constructifs entre leurs membres, Laurence Pujol a présenté les principaux engagements figurant dans la charte de la participation :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

## Objectifs et déroulement de la réunion

Steve Jackson a ensuite indiqué les objectifs de cette première réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- évaluer l'état de réalisation des actions 2007-2008 du contrat de quartier,
- présenter les opérations retenues au budget 2009 pour le quartier et leurs conditions de mise en oeuvre,
- constituer les groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Le bilan intermédiaire du contrat de quartier de Jarlard - le Peyroulié met en exergue les premiers résultats suivants :

- Actions inscrites en 2007 : 80% de réalisation. 1 action reportée pour en débattre au sein du conseil de quartier.
- Actions inscrites en 2008 : sur les 6 actions prévues, 1 a été réalisée, 1 a été reportée et 4 sont en cours nécessitant une réflexion plus approfondie au sein du conseil de quartier.

Pour l'année 2009, l'équipe municipale a retenu, lors du vote du budget primitif, les opérations suivantes :

- Poursuite des travaux de réfection de la rue des Agriculteurs,
- Extension de l'éclairage public, chemin de Puech Redon,
- Etude pour l'extension du réseau d'assainissement chemin de la Bane,
- Extension du réseau d'assainissement route de Teillet.

### **Un travail de réflexion par groupes thématiques**

Sur la base des thèmes choisis préalablement par chaque conseiller, Steve Jackson a procédé à la constitution de deux groupes de travail thématiques :

- Déplacements - transports collectifs – cadre de vie et environnement
- Services et équipements publics – animation – vie commerciale et sociale

Un volontaire par groupe thématique a été invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges lors de la synthèse collective : Laurence Rivière pour le groupe « déplacements – cadre de vie », Béatrice Valette pour le groupe « animations - services et équipements publics de proximité ».

Les participants se sont ensuite répartis dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : tableaux détaillés des orientations et actions inscrites dans le contrat de quartier, plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier..

### **Une synthèse collective : analyse et restitution**

Au terme de ce premier temps de travail d'une heure trente, les conseillers se sont retrouvés pour partager la pause collation avant la synthèse générale en commun durant laquelle chaque secrétaire de groupe a pu rendre-compte des réflexions et propositions qui ont été rapportées sur tableaux et qui figurent ci-après.

### **Des propositions à affiner avant la prochaine réunion du conseil**

Ces éléments de réflexion devront être complétés. Ils pourront donner lieu soit à des études de faisabilité réalisées par les services municipaux, soit à des visites sur le terrain, soit à des travaux cartographiques pour repérer et identifier certains cheminements ou équipements souhaités...

Ces travaux complémentaires permettront de vérifier l'opportunité, de mesurer les conditions de réalisation de telle ou telle opération et d'apporter ainsi au conseil de quartier toutes les précisions utiles qui lui permettront d'identifier, lors de la deuxième réunion du conseil prévue au 3ième/4ième trimestre 2009, les priorités d'intervention à proposer à la municipalité pour l'exercice 2010.



<p><b>Aménager un espace public de rencontre au hameau du Peyroulié (dans l'esprit d'une place de village)</b></p>	<p>Le besoin de créer et d'identifier un véritable espace public de rencontre semble avéré dans le hameau du Peyroulié. L'aménagement dans l'esprit d'une place de village doit pouvoir s'accompagner de la construction d'un local associatif de type salle de quartier permettant aux associations de disposer d'un espace de réunion et de rangement de matériel.</p>
<p><b>Valoriser les points de vue remarquables vers le centre historique</b></p>	<p>Dans le prolongement des propositions précédentes relatives à l'aménagement des cheminements piétonniers, le conseil de quartier propose d'installer une table d'orientation sur le chemin de St Amarand le Haut à mi-distance entre le débouché du chemin du Coustou et la rue H Moissan.</p>
<p><b>Sécuriser les conditions de circulation :</b> ↳ <i>aménagement du chemin de Cambon en réponse à l'augmentation du trafic routier</i>  ↳ <i>Traitement de la RD81</i></p>	<p>Selon le conseil de quartier, la sécurisation des conditions de circulation sur le chemin de Cambon est prioritaire dans le quartier et doit nécessairement passer par un élargissement de la chaussée.</p> <p>Pour la RD81, les aménagements de sécurité attendus et évoqués lors des précédents ateliers d'avenir, sont directement liés à la réalisation progressive du projet de compétence communautaire, « Parc Technopolitain de l'Albigeois »</p> <p>En effet, l'accès au site technopolitain nécessite la création d'un nouveau giratoire qui contribuera à sécuriser les conditions de circulation sur la route départementale.</p> <p>Parallèlement, les services du Département ont lancé en 2009 la réfection de la chaussée de la RD81 qui comprendra l'aménagement des conditions de déplacement des deux roues.</p> <p>Le tronçon de la voie, située entre le giratoire de l'école des Mines et le futur giratoire d'accès à la technopole Albi-Innoprod sera traité en fin d'opération.</p>

	<p>Enfin, la réflexion doit se poursuivre sur la sécurisation des axes secondaires notamment le chemin du Vignoble et certains carrefour de la zone industrielle.</p> <p>Dans cet objectif de sécurisation des conditions de déplacements dans le quartier, la Ville a procédé courant mars à la réfection des chaussées des chemin du Vignoble et de St Amarand Bas (programme 2009 du Point à Temps automatique).</p>
<p><b>Renforcer les liaisons Nord-Sud, route de Millau – route de Teillet</b></p>	<p>Cette question sera naturellement traitée en lien avec la mise en oeuvre progressive du projet technopolitain.</p>
<p><b>Améliorer les conditions de desserte en transports en commun (circuits, arrêts,...)</b></p>	<p>Le conseil de quartier souhaite qu'une étude soit menée pour définir un circuit de desserte du secteur des chemins du Vignoble, de St Amarand le Haut et du chemin de la Bane, conscient toutefois de l'étroitesse des voies et donc de la difficulté technique en terme de faisabilité. Le conseil considère par ailleurs que le besoin doit être précisé.</p> <p>Dans ce cadre, il est rappelé que certains services mis en oeuvre par Alibus peuvent répondre aux attentes du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● transport à la demande (TAD) qui permet de répondre aux attentes ponctuelles des riverains (sous réserve qu'ils se manifestent la veille par téléphone au 05.63.47.56.56)</li> <li>● transport pour les personnes à mobilité réduite (TPMR) en réservant au moins 24 heures à l'avance par téléphone (05.63.48.05.48).</li> </ul>
<p><b>Améliorer la qualité des eaux et poursuivre l'entretien des ruisseaux et fossés</b></p>	<p>Sur ce point, le conseil n'émet pas d'observation particulière si ce n'est de maintenir une bonne qualité des eaux et un entretien régulier des ruisseaux.</p>

**Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :**

- *Améliorer la signalétique d'entrée de quartier et des lieux-dits*

Le conseil de quartier regrette que le libellé « Saint Amarand » n'apparaisse pas dans la dénomination du quartier.

Il est expliqué que les noms des 12 quartiers ont été définis en tenant compte de l'histoire de la ville sans remettre en cause l'existence et l'importance de certains « lieux dits », mais également en considérant un caractère pratique (la longueur de la dénomination de chaque quartier) .

L'objectif n'était bien évidemment pas de gommer une partie de l'identité de certains lieux de vie mais de trouver un compromis sur une dénomination d'ensemble.

Les dénominations et périmètres des 12 quartiers albigeois ont été définis par délibération du conseil municipal du 7 novembre 2005.

Le conseil demande la possibilité d'installer un panneau signalétique sur la RD81, à l'entrée du chemin du Vignoble, indiquant « Saint Amarand ».

Dans le même esprit, une demande identique est formulée pour améliorer la signalétique en entrée du hameau du Peyroulié afin de permettre une meilleure identification.

***Animations – vie sociale et commerciale – services et équipements de proximité***

<b><i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
<p><b>Opportunité d'une aire de jeux pour enfants dans le quartier</b></p>	<p>Le conseil de quartier, au regard de la faible densité de population et de l'aspect résidentiel du quartier, considère que ce type d'aménagement n'est pas prioritaire.</p> <p>A ce titre, il est indiqué que le plan local d'urbanisme, dans ses projections de planification, respecte les spécificités du quartier et identifie au delà du périmètre d'activités du Parc Technopolitain Albi-Innoprod, trois nouveaux secteurs à urbaniser distincts (composition urbaine non concentrée) à vocation d'habitats moyennement dense, sise Plaine des Fourches, Saint Amarand et La Bane, en cohérence et en continuité des zones urbaines existantes.</p>
<p><b>Adapter l'offre d'équipements et de service de proximité</b></p> <p>↳ <i>Création d'un espace propreté enterré au hameau du Peyroulié</i></p> <p>↳ <i>Construction d'un local à destination de la vie associative au Peyroulié</i></p>	<p>La création d'un espace propreté enterré dans le hameau du Peyroulié ne revêt pas de caractère d'urgence. La collecte s'effectue dans de bonnes conditions.</p> <p>La question d'un local associatif dans le quartier a suscité des échanges fournis quant au choix du site d'implantation lié à la nature des animations existantes et aux forces vives qui dynamisent le quartier.</p> <p>Globalement, le conseil de quartier s'accorde sur l'existence d'un besoin précis dans le secteur du Peyroulié et s'interroge sur la pertinence à terme, en fonction de l'évolution de l'urbanisation, de créer une maison de quartier dans la plaine de Jarlard (secteur Moissan/Ampère).</p>

	<p>En effet, dans la pratique et en raison de leur proximité géographique, les riverains du quartier peuvent facilement bénéficier de l'offre d'activités proposée dans les maisons de quartier voisines de Lapanouse et (ou) du Marranel.</p> <p>La situation au Peyroulié est différente. Deux associations contribuent à l'animation du hameau et de ses environs.</p> <p>Ces associations ont donc besoin d'un lieu qui s'apparente d'avantage à une petite salle de réunion et dont le programme d'aménagement est précisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● surface d'environ 40 à 50 m<sup>2</sup>,</li> <li>● équipé de sanitaires et d'un point d'eau,</li> <li>● bénéficiant d'un local de rangement,</li> <li>● la construction doit s'intégrer dans un projet d'ensemble visant à créer un espace public de type placette de village.</li> </ul> <p>Les représentants de la Ville d'Albi précisent que cette demande est entendue et qu'elle sera prise en considération par le lancement d'études préalables.</p>
<p><b>Développer les opérations « portes ouvertes » des entreprises industrielles du quartier</b></p>	<p>Cette orientation a retenu l'attention du conseil de quartier.</p> <p>En effet, la présence d'entreprises industrielles dans le quartier, à proximité immédiate des zones d'habitat, peut susciter des craintes chez certains riverains souvent par manque d'information sur la nature des activités et des mesures de protection prises par ces entreprises dans le respect des réglementations en vigueur.</p>

	<p>Un conseiller de quartier, responsable d'une entreprise sur la zone de Jarlard, indique que l'idée d'une porte-ouverte est séduisante et qu'il y est plutôt favorable à condition que ce projet soit collectif afin de lui donner du sens et de l'intérêt à la fois pour les entreprises et les riverains du quartier.</p> <p>Aussi, il paraît nécessaire de solliciter les différentes entreprises présentes sur le site afin d'envisager avec elles les conditions de faisabilité.</p>
<p><b>Extension du réseau haut débit numérique dans les zones dites blanches (non desservies)</b></p>	<p>Sur ce sujet, le conseil de quartier relaye les attentes fortes exprimées par les riverains.</p> <p>Cet enjeu de territoire a été pris en considération par la Ville d'Albi et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. En effet, depuis février 2008, la C2A a décidé d'exercer la compétence « nouvelles technologies de l'information et de la communication ».</p> <p>Soucieuse de réduire les inégalités d'accès au haut débit, elle a engagé une opération de résorption des zones blanches et d'amélioration des débits. Des engagements ont été pris afin de supprimer les zones blanches sur l'ensemble du territoire de l'agglomération dans les plus brefs délais avec la mise en oeuvre de solutions filaires ou hertziennes.</p> <p>Le calendrier prévisionnel établi prévoit ainsi la résorption des zones blanches et donc l'amélioration du service haut débit pour l'ensemble des habitants de l'agglomération d'ici la fin de l'année 2009 ou le début 2010.</p> <p>Les riverains du quartier devraient par conséquent obtenir satisfaction.</p>

**Vie commerciale : offre existante et accessibilité vers le rond-point de Gesse**

L'accessibilité à l'espace commercial du rond-point de Gesse doit faire l'objet d'améliorations de l'avis du conseil de quartier.

Il propose d'étudier la mise en oeuvre de sens unique par exemple en relation avec l'aménagement du futur échangeur de la rocade.

L'instauration de sens uniques dans le secteur avenue Colonel Teyssier/route de Fauch aurait le mérite d'améliorer le partage de l'espace urbain pour les différents modes de déplacements, d'augmenter les capacités de stationnement à proximité du rond-point de Gesse et du stadium et ainsi limiter les incivilités (stationnements sur trottoirs...).

En matière commerciale, le conseil de quartier évoque également le projet de création d'une épicerie sur la zone de Jarlard qui devrait répondre aux besoins de proximité des riverains du quartier.

**Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :**

- *Traiter les problématiques de l'espace propreté du chemin de la Bane*

Le conseil de quartier a souhaité souligner les difficultés rencontrés pour l'espace propreté situé au carrefour des chemins de St Amarand le haut et de la Bane. Il déplore des dépôts sauvages réguliers et constate que la capacité de stockage semble insuffisante.

Il demande à ce que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prenne en compte cette situation afin de l'améliorer.

**Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :**

- *Développer les repas de rue*

Le conseil propose de promouvoir les repas de rue dans le quartier considérant que ces manifestations à l'initiative d'un ou de plusieurs riverains contribuent à entretenir la convivialité et les bonnes relations de voisinage.

Deux conseillers envisagent à ce titre, de lancer l'idée sur les chemins de St Amarand le Haut et de la Bane durant la période estivale 2009.

Le Peyroulié organise depuis plusieurs années ce type de manifestation qui reste très appréciée et fréquentée.

En conclusion, Steve Jackson et Laurence Pujol ont remercié l'ensemble des conseillers de quartier présents et salué la qualité des travaux fournis dans chaque groupe thématique et leur caractère raisonnable et concret.

Stéphanie Guiraud-Chaumeil, conseillère municipale, vice-présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois en charge du projet technopolitain a présenté les principes d'aménagement et les orientations stratégiques qui guident la réalisation du Parc Technopolitain Albi-Innoprod.

Ce projet implanté au coeur du quartier, a vocation à renforcer l'attractivité du territoire en devenant un site de premier plan dans les domaines de la recherche, de l'innovation et du transfert de technologies. Il est classé zone d'intérêt régional.

Sa conception, dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée, intégrera les enjeux du développement durable en développant une démarche environnementale affirmée, basée notamment

- sur une intégration paysagère de qualité dans le quartier environnant : le projet prévoit la création d'une zone tampon de 15 mètres avec les habitations voisines, le traitement d'un tiers des surfaces en espaces verts dont la création d'un parc urbain, soit plus de 13 ha...
- sur la promotion des déplacements doux,
- et sur des principes de construction privilégiant les économies d'énergie et l'esthétique des bâtiments.

Les riverains du quartier seront naturellement conviés à participer à des réunions publiques d'information et de concertation. La première s'est tenue le 28 avril 2009.

Le service économique de la C2A se tient à la disposition des Albigeois pour toute information complémentaire sur le projet.



**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi**

[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

[conseilsdequartiers@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartiers@mairie-albi.fr)